

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 JANVIER 2017

DELIBERATION N°CC/2017.00001

### COMPOSITION DU BUREAU- MODIFICATION

Le Conseil Communautaire a été convoqué le 12 janvier 2017

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de présents : 88

Nombre de pouvoirs : 15

Nombre de voix : 103

#### **Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, M. Henri BOUTHEON, Mme Marie-Christine BUFFARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. Denis CHAMBE, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Annick FAY, M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. André FRIEDENBERG, M. Michel GANDILHON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, Mme Christiane JODAR, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, Mme Brigitte MASSON, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Yves MORAND, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Bernard BONNET, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Marc ROSIER, M. Jean-Louis ROUSSET, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Christine ROUX, M. Gilbert SOULIER, Mme Annie GREGOIRE, Mme Monique ROVERA, M. Pascal GONON, M. Guy FRANCON, M. Lionel SAUGUES, M. Jean-Claude SCHALK, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Stéphane VALETTE, M. Alain VERCHERAND, Mme Anne-Françoise VIALLO, M. Maurice VINCENT, M. Enzo VIVIANI, Mme Catherine ZADRA, M. Georges ZIEGLER

REÇU EN PREFECTURE

Le 19 janvier 2017

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20170106-D20170000110-DE

DATE D'AFFICHAGE :20170119

**Pouvoirs :**

Mme Nora BERROUKECHE donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,  
M. Lionel BOUCHER donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,  
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à Mme Siham LABICH,  
M. Paul CORRIERAS donne pouvoir à Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO,  
Mme Nicole FOREST donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,  
M. Daniel JACQUEMET donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,  
Mme Corinne L'HARMET-ODIN donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,  
M. Bernard LAGET donne pouvoir à M. Jean-Noël CORNUT,  
M. Yves LECOQ donne pouvoir à M. Daniel TORGUES,  
Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT donne pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME,  
M. Gérard MANET donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,  
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI donne pouvoir à M. Jean-Philippe PORCHEROT,  
Mme Fabienne PERRIN donne pouvoir à M. Georges ZIEGLER,  
Mme Christiane RIVIERE donne pouvoir à M. Jean-Claude SCHALK,  
Mme Marie-Hélène THOMAS donne pouvoir à M. Marc FAURE

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Jean-Alain BARRIER, M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Christian FAYOLLE,  
Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Laurence JUBAN, Mme Pascale MARRON,  
Mme Stéphanie MOREAU, Mme Djida OUCHAOUA, M. Florent PIGEON

**Secrétaire de Séance :**

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION

## **DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 JANVIER 2017**

### **COMPOSITION DU BUREAU- MODIFICATION**

En application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Bureau d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale est composé du Président, d'un ou plusieurs Vice-présidents et, éventuellement, d'un ou de plusieurs autres membres.

Par délibérations du Conseil de communauté en date du 24 avril et du 10 juin 2014, il a été décidé que le Bureau de Saint-Etienne-Métropole est composé d'un Président, de 15 Vice-Présidents et de 35 autres membres du bureau soit un total de 51 membres.

Vu l'arrêté préfectoral en date du 29 juillet portant extension du périmètre de Saint-Etienne-Métropole à huit nouvelles communes et considérant la volonté que chaque commune soit représentée au sein du Bureau,

Considérant par ailleurs que suite au transfert de nouvelles compétences, il convient de confier des délégations à trois conseillers communautaires délégués, conformément aux dispositions de l'article L 5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Il est donc proposé de porter le nombre d'autres membres du Bureau à 46 soit 11 membres supplémentaires.

Le Bureau sera ainsi composé d'un Président, de 15 Vice-Présidents et de 46 autres membres du Bureau soit un total de 62 membres.

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, approuve l'élargissement du Bureau pour qu'il soit composé d'un Président, de 15 Vice-Présidents et de 46 autres membres du Bureau.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité avec 2 abstentions.**

**Pour extrait,  
Le Président,**



**Gaël PERDRIAU**